CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E194260** **VALABLE JUSQU'AU** **19/01/2027**

ÉDITÉ LE **22/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2022
Forme juridique : SARL
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2021B00969

Siret : **908 611 346 00028**
Code NACE : 4120B
Numéro caisse de congés payés : 3809126

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147695584

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147695584

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **LAUD FACADES**

82 BIS RUE GUILLAUME MICHEL
50180 AGNEAUX

Téléphone : 02 33 05 55 42 **Fax :**
Portable : 06 73 78 27 07

Site Internet : http://www.laudfacades.fr
E-mail : yohannlenoir2210@gmail.com

Responsabilité légale :
PRUNIER VALENTIN THOMAS ALEXANDRE CO-GÉRANT / DORLÉANS PIERRE CO-GÉRANT / LENOIR YOHANN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	12/12/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/01/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	30/11/2023
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	20/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	20/03/2025
o Ventilation mécanique	09/03/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/01/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	20/01/2022
o Isolation des combles perdus	20/01/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	20/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/12/2025 10:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.